

# Remise à niveau S.S.I.A.P. 3 (Chef de service)

## Public concerné

- Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.3, ERP3, IGH3, ne pouvant justifier d'au moins 1607 h d'activité sur les 36 derniers mois et titulaire de l'AFPS ou PSC1 (moins de 2 ans) ou du SST ou du PSE 1(en cours de validité).
- Certificat médical d'aptitude physique (- de 3 mois).

## Objectif de la formation

Maintien des connaissances dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH.

## Contenu de la formation

- Les outils d'analyse : 18h00**  
Trame d'analyse d'un projet de construction d'aménagement et réaménagement de l'existant.  
Le CL.I.C.D.V.C.R.E.M. – La notice technique de sécurité  
Etude de cas
- Les documents administratifs : 4h00**  
Les obligations en matière d'affichage  
Elaboration de consignes temporaires  
Le permis de feu (GN 13)  
Suivi et planification des contrôles réglementaires  
Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (registre de sécurité, plan de prévention...)  
Application : Analyse critique de documents existants, élaboration de consignes et rédaction d'un plan de prévention
- Fonction achat : Forme et documents 3h00**  
Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié  
Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières.  
Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement  
Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres.
- Fonction maintenance : 2h00**  
Contextes des obligations réglementaires  
Aspect juridique  
Différents types de contrats – Normalisation  
Analyse critique et appréciation d'un rapport « coût-efficacité-service » d'un contrat.
- Organiser le service : 8h00**  
**Gestion du personnel et des moyens du service**  
Organisation du service - Recrutement  
Missions - Equipements  
**Contenu :** Organiser les rondes - Documents du service  
Définir la composition du service de sécurité  
Contrôles  
Procédures et les consignes  
**Application :**  
Etablir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité

## Validation de la formation

(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0005-2006)

Attestation de fin de stage  
(Pour les titulaires des diplômes ERP3 - IGH3, la remise à niveau entraîne la délivrance du diplôme S.S.I.A.P.3 par équivalence)

**Effectif prévu : De 8 à 15**

**Durée de la formation :**

35 heures (5 journées)

**HORAIRES :** Du lundi au vendredi  
9h00-12h30 / 13h30-17h00

**Personnes à contacter :**

Caroline LAMBERT  
Bruno JEAN-FAURE

**Lieu de formation :**

**INS.E.I.T.**

Espace Nikaïa  
Avenue du Docteur Victor Robini  
06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

email : [inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

**OU SUR SITE ENTREPRISE**

FILIERE PREVENTION SECURITE